

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2023

BULLETIN DE PARTICIPATION A RETOURNER EN MAIRIE AVANT LE 15 JUIN 2023

(Bulletin à garder en Mairie pour le concours communal)

NOM :

Prénom :

Adresse complète :

Tel : **Adresse mail :**

désire participer au Concours des Maisons Fleuries dans le cadre de la Campagne Nationale de Fleurissement.

Date et signature

N.B : La participation au concours est entièrement gratuite et implique l'adhésion au règlement du concours communal de fleurissement consultable sur le site de la commune.

Le présent bulletin devra être remis à la Mairie de la Commune dont dépend le candidat. Un récépissé sera remis immédiatement au concurrent. En cas d'envoi par la poste, joindre un timbre pour le retour du récépissé.

Il est rappelé qu'un seul candidat par catégorie doit être retenu pour le **concours départemental**.

Les résultats sont à retourner à : COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME LOIRE-FOREZ, 5 place Jean Jaurès, 42021 SAINT-ETIENNE CEDEX 1.



RECEPISSE

A remettre au candidat

Le Maire de la Commune d'AVEIZIEUX (Loire) déclare avoir reçu le
et enregistré la candidature de :

Nom et Prénom :

Adresse :

Ville :

au concours des Maisons Fleuries, susceptible d'être organisé par la Commune, dans le cadre du concours des Villes et Villages Fleuris pour participer à la Campagne "POUR FLEURIR LA FRANCE".

Le Maire : Sylvain DARDOULLIER

